

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
DU MERCREDI 05 DECEMBRE 2018
A 18 HEURES 30
SALLE DE L'ESPACE SAINT-JEAN
SOUS LA PRESIDENCE DE
Monsieur Jacques POUPLOT, Maire**

Date de convocation : Mercredi 28 novembre 2018

Nombre de Conseillers	
En exercice.....	29
Présents.....	19
Procurations.....	6
Absent(s).....	4
Votants.....	25
Pour.....	25
Contre.....	/
Abstention(s).....	/



Mairie de la Roquette sur Siagne

Affichage le : 10/12/2018

au : 10/02/2019.

n°7.1.2018/105 OBJET : Décision modificative n°2/2018

---oooOooo---

Etaient présents : Monsieur Jacques POUPLOT, Maire ; Monsieur André ROATTA 1^{er} adjoint, Madame Andrée-Claire LIEGE, Monsieur Robert NOVELLI, Madame Anne-Marie CARDELLA, Monsieur Bernard GIRAUDON, Madame Sonia FREGEAC, Monsieur Lucien CRUZALEBES, Adjoints ; Madame Michèle NERCAM, Messieurs Jean JARRICOT, Christian MANGINO, Madame Josette FELIX, Monsieur Jean-Marc GRAZUOLO, Madame Corinne MAURIE, Monsieur Frank MORATO, Mesdames Laurence PENICAUD, Vanessa BORGHINO, Marie-Danièle LEROY, Monsieur Christian ORTEGA, Conseillers Municipaux.

Ont donné procuration :

Madame Sylvie MORLIERE Adjoint	à	Madame Corinne MAURIE Conseiller municipal
Madame Colette ESTABLE Conseiller Municipal	à	Monsieur Frank MORATO Conseiller Municipal
Madame Florence CHABLAIS Conseiller Municipal	à	Madame Josette FELIX Conseiller municipal
Monsieur Clément THIERY Conseiller municipal	à	Madame Vanessa BORGHINO Conseiller municipal
Madame Colette BLANCHARD Conseiller municipal	à	Madame Marie-Danièle LEROY Conseiller municipal
Monsieur Raymond ALBIS Conseiller municipal	à	Monsieur Christian ORTEGA Conseiller municipal

Etaient absents : Messieurs Christian LAMBERT, Rudy MORAND, Madame Pascale CHAUVET, Monsieur Stanislas KOZIELLO, Conseillers municipaux

---oooOooo---

Madame Corinne MAURIE a été nommée secrétaire de séance

---oooOooo---

n°7.1.2018/105

OBJET : Décision modificative n°2/2018

Monsieur NOVELLI, Rapporteur informe l'Assemblée que suite à l'intégration des reports du SIAUBC ainsi que des recettes nouvelles, il est nécessaire de réajuster les lignes budgétaires concernées du budget de la commune.

Il propose donc de voter la décision modificative n°2/2018 qui en résulte et dont la balance générale se décompose comme suit :

Section de fonctionnement

Dépense : 54 208,39 €

Recettes : 54 208,39 €

Section d'investissement

Dépenses : 214 714,36 €

Recettes : 214 714,36 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Le Rapporteur, après en avoir délibéré :

- adopte, à l'unanimité, la décision modificative n°2/2018 telle que proposée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

**Le Maire,
Jacques POUPLLOT**



Navigation: [Accueil](#) | [Contrôle de légalité](#)

Bonjour Christine MAILLÉAC
Gérer mon profil
Déconnexion

AR PRÉFECTURE



Décision modificative n°3/2018


Numéro de l'acte : T_1_2018_325
Date de la décision : 05/12/2018
Identifiant unique de l'acte : 006-210601004-20181205-T_1_2018_120-DE
Identifiant d'un autre acte : 006-210601004-20181205-T_1_2018_120-2-EP
Acte transmis par : Alexandre DUFRÈZE
Collectivité émettrice : Mairie de La Roche-sur-Sighe
Date de l'accusé de réception : 07/12/2018
Nature de l'acte : Délibérations
Matière de l'acte : Finances locales / Décisions budgétaires
Document : [33_06_006-210601004-20181205-T_1_2018_120-DE-1-1_1.pdf \(document\)](#)
Date de dépôt de l'acte : 07/12/2018 15:27:06
Date d'envoi de l'acte : 07/12/2018 15:53:56
Date de réception de l'AR : 07/12/2018 15:40:30

[Accueil](#) - [Imprimer](#)

HISTORIQUE

07/12/2018 : AR Préfecture
07/12/2018 : Réception

CONTACT | **MENTIONS LÉGALES** |  Creative Commons Attribution-NonCommercial 3.0 |  Logo

SITE RÉALISÉ PAR LE SICTIAM 

Windows Taskbar: 18:00 05/12/2018